

L'illusion des classificateurs

Alexandre François *

L'étude des phénomènes de classification/catégorisation dans les langues doit réserver une place particulière à certains morphèmes que la littérature linguistique dénomme précisément "classificateurs". Nous nous concentrerons ici sur une seule question : *la fonction des classificateurs est-elle de classifier ?* Car indépendamment même de leur étiquette, les systèmes de classificateurs nominaux¹ se voient généralement assigner comme fonction linguistique, dans l'économie du discours, de distribuer l'ensemble des noms en autant de classes plus ou moins grammaticalisées. Par exemple, dans une séquence de type /*animal chien*/, la principale fonction du premier terme serait d'indiquer l'appartenance du nom /*chien*/ à la classe des animaux. Ces classes sont parfois étudiées pour elles-mêmes, comme dans le cadre de la sémantique cognitive² : qu'il s'agisse des classes/genres morphologiques des langues Niger-Congo, des classificateurs numéraux de l'Asie orientale, ou encore des classificateurs possessifs des langues d'Océanie, on recherchera souvent dans chaque langue, le dénominateur commun à l'ensemble des noms réunis dans une classe λ (sème tel que la forme de l'objet, sa matière, son usage), dans l'espoir d'accéder ainsi à une taxinomie vernaculaire.

Cependant, si cette répartition du réel en plusieurs "classes" présente un certain intérêt d'un point de vue anthropologique, on peut remettre en question sa pertinence en termes de fonction linguistique. En effet, si l'on se place dans une perspective fonctionnaliste, poser l'existence d'une catégorie grammaticale ayant pour fonction première la classification des objets du monde nous semble une aberration : au niveau de l'énoncé, l'indication qu'un chien est un animal n'apporte rien à la construction de la référence, puisque le sème [animal] est déjà contenu, dès le lexique, dans le sémème de /*chien*/. L'hypothèse de la classification, à elle seule, est donc insuffisante pour rendre compte des morphèmes classificateurs ; tout au plus peut-on parler d'un *effet classifiant*, et encore montrerons-nous que celui-ci est général dans le fonctionnement du discours, et n'est donc pas propre à ces morphèmes. Pour ces derniers, il faut donc définir à chaque fois une fonction syntaxique spécifique, dont nous verrons quelques exemples. Au bout du compte, on montrera que la catégorie de "classificateurs", contrairement aux "noms" ou aux "adverbes" par exemple, doit son unité non pas à une fonction syntaxique commune, mais à un même mécanisme sémantique.

* Université Paris-III, LACITO-CNRS ; <alex.francois@free.fr>

¹ Nous ne mentionnerons ici que les classificateurs nominaux (désormais abrégés "CI"), sans développer le cas où la catégorisation porte plutôt sur des lexèmes verbaux (chinois, japonais ; motlav, etc.), ou autres parties du discours. Autres abréviations : *CIN* classif. numéral, *CIP* classif. possessif, *ART* article, *INCL* "nous inclusif".

² Voir par exemple Lakoff (1986), Foley (1997), mais aussi Mohamadou (1994).

1. LES CLASSIFICATEURS N'OPÈRENT PAS AU NIVEAU DU LEXIQUE

On oppose traditionnellement les langues à vs. *sans* classificateurs : le français n'en aurait pas, s'opposant ainsi typologiquement à d'autres langues, dotées de CI divers. Le japonais, comme plusieurs langues d'Asie orientale, présente un paradigme très développé de CI numériques, des morphèmes adjoints aux noms dans des structures de quantification de type /Nom + nombre + CIN/. Dans cette langue, on observe plusieurs façons de compter, selon le type d'objet que l'on dénombre ; c'est ainsi que les œufs seront dénombrés au moyen du CI /ko/ des volumes, tandis que les assiettes recevront le suffixe /mai/ des objets plats.

- (1) *tamago ni ko* / *sara san mai*
 œuf deux CIN[volume] / assiette trois CIN[plat]
 "deux œufs" / "trois assiettes"

C'est la fonction des morphèmes CI (ici, /ko/ et /mai/) qui pose problème. Du point de vue sémantique aussi bien que syntaxique, à quoi bon marquer au moyen d'un CIN des traits sémantiques (volumineux, plat...) qui se trouvent déjà dans le nom ? Il est clair que ceux-ci n'apportent aucune information sur le nom lui-même, pas plus qu'ils n'en indiquent la quantité, puisque ce rôle est dévolu aux morphèmes numériques. Comment donc définira-t-on la nécessité économique de ces morphèmes ? En l'absence de réponse à cette question, on conclut généralement à une simple "fonction de classification" : /mai/ aurait pour seul rôle d'indiquer l'appartenance du nom N à la classe des objets plats, etc. Pourtant, dans une conception fonctionnaliste du discours, on ne voit guère la raison d'être d'une telle classification : l'indication du trait [plat] ne permet pas de *mieux identifier le référent* (assiette), ce qui est pourtant l'unique motivation des processus de détermination nominale.

Certes, on est bien obligé de constater que le nom N, dans de tels syntagmes, se trouve *de facto* accompagné par un morphème qui explicite un de ses sèmes : pour une assiette, qui pourrait aussi bien être représentée comme ronde ou comme récipient, c'est le trait [plat] qui se trouve retenu comme pertinent par la structure de quantification japonaise citée ci-dessus. On peut alors parler d'un *effet de classification*, sur lequel nous reviendrons : le nom N se trouve présenté, dans cet énoncé, en rapport avec un trait sémantique qu'explicite le CI. Cependant, ce phénomène est souvent présenté de façon trop rigide, lorsqu'on veut y voir une véritable taxinomie du réel, chaque nom se voyant assigner une classe d'appartenance en vertu de la "vision du monde" propre à chaque culture. Cette conception a le tort de réifier des phénomènes qui sont plus souples qu'on veut le croire. D'abord, l'effet classifiant, qui existe effectivement au niveau de l'énoncé, ne peut pas être généralisé au niveau du lexique. Ainsi, il serait abusif de dire que /tamago/ "œuf", en japonais, fait partie de la classe des objets volumineux : en effet, le même nom peut être accompagné de plusieurs CI selon les contextes, sans qu'il soit légitime d'en privilégier un comme fondamental dès le lexique.

- (2) *tamago futa- kire* /~ *futa- kago* /~ *ni- hai*
 œuf 2 [tranche] /~ 2 [panier] /~ 2 [verre]
 "2 tranches d'œuf" / "2 paniers d'œufs" / "2 verres d'œuf"

Contrairement à ce que suggère la littérature sur la classification nominale, la notion d'œuf n'est classifiée, dans le lexique japonais, ni parmi les objets volumineux, ni parmi les objets en tranches, ni parmi les liquides – en fait, elle se trouve classifiée dans toutes ces catégories à la fois, différemment au gré des énoncés ; autrement dit, au niveau du lexique, *elle n'est pas classifiée du tout*.

Il en va de même pour les CI possessifs (CIP) des langues d'Océanie³. Ainsi, en motlav, la relation de possession entre un objet X (aliénable) et son possesseur Y peut prendre quatre formes différentes, selon le type d'activité associée à ce nom possédé. Le CIP /*ga*/ présente X comme la nourriture de Y, /*ma*/ comme sa boisson, /*mu*/ comme une charge qu'il transporte, et /*no*/ comme une possession en général. Syntactiquement, le CIP s'intercale entre le nom X qu'il détermine, et le suffixe personnel indiquant le possesseur Y, dans une structure appositive de type /le X la nourriture-de Y/ :

- (3) *nê-lêt* *na-ga-ndô*
 ART-gâteau ART-CI[Nourriture]-1INCL:DUEL
 "notre gâteau (à toi et moi) / le gâteau que nous allons manger"
- (4) *nê-bê* *na-ma-y*
 ART-eau ART-CI[Boisson]-3PL
 "leur eau (à boire)"
- (5) *na-lqôvên* *no-no-n*
 ART-femme ART-CI[Possession]-3SG
 "sa femme, son épouse"

Au vu de ces seuls exemples, on serait tenté de conclure à une fonction de classification nominale. Parallèlement à la description que nous avons vue pour les CIN, les CIP seraient alors présentés comme servant à indiquer à quelle classe lexicale appartient le nom X : on dira qu'en motlav, l'eau est classifiée parmi les boissons (classe des *ma*), le gâteau parmi les aliments (classe des *ga*), la femme parmi les objets possessibles (*no*), etc. Cependant, comme nous l'avons fait pour le japonais, il est aisé de contester cette notion de classification, d'entrée de jeu, par l'observation qu'un même nom est compatible avec plusieurs CIP, sans qu'aucun ne puisse être privilégié au niveau du lexique :

- (3') *nê-lêt* *na-mu-ndô*
 ART-gâteau ART-CI[Charge]-1INCL:DUEL
 "notre gâteau (à toi et moi) / le gâteau que nous apportons"
- (4') *nê-bê* *no-no-y*
 ART-eau ART-CI[Possession]-3PL
 "leur eau (possédée dans leur réservoir, ou utilisée pour leur lessive...)"

³ Cf. Lichtenberk (1985), au milieu d'une grosse bibliographie. Le nombre de ces CIP, dans les langues du Pacifique, varie d'un seul (opp. inaliénable) à trente. Le motlav est une langue mélanésienne parlée au Vanuatu (env. 2000 loc) : voir A. François (1999).

- (5) *na-lqôvên* *na-ga-n*
 ART-femme ART-CI[Nourriture]-3SG
 "sa maîtresse, sa femme-à-croquer"

Mais s'il semble donc évident que les CI n'opèrent pas au niveau du lexique, on pourrait penser qu'ils opèrent du moins une forme de classification au niveau de l'énoncé : au moyen de CI, le nom N serait à chaque fois inscrit dans une catégorie d'objets, variable selon la situation. Notons d'emblée qu'un tel amendement viendrait brouiller les lectures taxinomiques des systèmes de CI, puisqu'un même N pourrait se retrouver dans plusieurs classes. Dès lors, puisque le choix du CI ne dépend pas directement du nom N, c'est que d'autres critères président à son choix. Dans le cas des CIP du motlav, par exemple, la sélection du CI, loin de découler automatiquement du choix du lexème N ("eau"), dépend surtout du type de possession envisagé. Autrement dit, le choix du CI se fait – au moins partiellement – indépendamment du nom N, preuve de l'autonomie linguistique que possède le CI.

2. LA CLASSIFICATION NE PORTE PAS SUR LE NOM

À la limite, on peut même se demander si le sémantisme du CI porte vraiment sur le nom N : car en (4), s'il est vrai que CI ne sert pas à indiquer l'appartenance de N */bêl/*, au niveau du lexique, à la classe des objets buvables, il serait tout aussi approximatif de dire qu'il marque cette même appartenance au niveau de l'énoncé, en présentant telle eau particulière comme de l'eau "potable". En réalité, dans ces tournures possessives, le CI ne dit rien du nom N lui-même, mais porte sur la *relation* qui associe l'objet possédé X (représenté par N) au possesseur Y ; le rôle du CIP est de spécifier un type de possession X~Y, afin de rendre *possessibles* des notions en elles-mêmes non-directement possessibles⁴.

Dans le cas des CIP, il n'y a donc pas lieu de parler de classification du nom N – l'eau étant rangée au nombre des objets buvables, etc.–, mais tout au plus de classification des relations de possession X~Y : parmi toutes les relations X~Y possibles, la relation particulière dont il est question dans l'énoncé se trouve "classifiée" par le CIP, dans l'une des (quatre) classes de possession présentes dans la langue. Il importe ici d'insister sur le changement de perspective : le *locus* des classificateurs nominaux, autrement dit l'élément sur lequel porte la catégorisation opérée par le morphème CI, n'est plus le nom N, mais autre chose, à savoir l'opération syntaxique précisément mise en œuvre par ce CI – opération différente dans les diverses langues à classificateurs.

Ainsi, en motlav, ce n'est pas le nom X qui se trouve classifié par le CIP, mais la relation de possession X~Y. En japonais, de même, le CI sert à catégoriser non pas le nom, mais le *mode de quantifiabilisation* de ce dernier⁵. Pour s'en persuader

⁴ Pour une étude des fonctions syntaxiques des CIP, voir Lemaréchal (1996, 1998).

⁵ Le japonais suit en effet les mêmes processus que les langues voisines que sont le chinois, analysé par M.-Cl. Paris (1981), ou le vietnamien, étudié par Nguyễn Phú Phong (1995). S'appuyant sur les vues de Culioli, tous deux ont montré que la fonction linguistique des CIN

der, il suffit d'observer le comportement parallèle des deux tournures suivantes, faisant toutes deux appel au CIN /hon/ réputé convenir aux "objets longs" :

- (6) *ki ni- hon / biiru ni- hon*
 arbre 2 CIN[long] / bière 2 CIN[long]
 "2 longueurs d'arbres" / "2 longueurs de bière" = 2 bouteilles de bière

Ici, l'analyse classique en termes de classification nominale déclare forfait : car si l'on peut imaginer que le japonais range la notion [arbre] parmi les objets longs, peut-on le dire également de [bière] ? Parler, dans ce cas, d'un /hon/ mensuratif renvoyant à une bouteille, serait *ad hoc*, et ne respecterait pas le parfait parallélisme des deux structures. En réalité, la fonction des CIN n'a jamais été de catégoriser sémantiquement les noms qu'ils accompagnent – car la bière n'est pas longue ! –, mais de *spécifier le mode de comptage du référent*. Le véritable point commun entre les noms [arbre] et [bière] n'est pas d'être catégorisés dans la classe des "objets longs", mais d'être compatibles avec un mode de comptage par longueurs. Et de fait, /hon/ ne dit rien non plus du nom /ki/ 'arbre' : (6) ne permet pas d'affirmer que ce N est classifié comme "objet long", mais seulement qu'il peut se combiner avec une quantifiabilisation par longueurs, comme les liquides, les coups de téléphone ou les films de cinéma.

3. DEUX TYPES DE CLASSIFICATION : SIGNIFICATION VS. EFFET CLASSIFIANT

L'important est donc de se débarrasser de l'idée selon laquelle les CI ont pour fonction de classifier le nom qu'ils accompagnent. Ces morphèmes opèrent bien une forme de catégorisation du réel, mais pas de la façon qu'on croit ; en outre, ce trait ne leur est pas spécifique, et fonctionne de la même façon pour tous les autres signes linguistiques. En réalité, la question des CI met en jeu deux sortes de catégorisation linguistique, que nous allons exposer successivement, pour montrer qu'elles sont toutes deux banales dans le langage : d'abord, nous parlerons de l'*effet classifiant*, forme de catégorisation que ces CI constituent, de façon indirecte, sur le nom qu'ils accompagnent ; ensuite, nous mentionnerons la forme principale de catégorisation que les CI opèrent, cette fois directement, sur l'opération qu'ils effectuent, et qui n'est autre que leur *mode de signification*.

Pour illustrer ces deux types distincts de catégorisation, nous prendrons un exemple précisément en dehors des systèmes de CI, avec les verbes français d'ingestion, comme *boire*, *manger*, *croquer*, *lécher*, *sucer*, etc. En reprenant le discours qui est tenu sur les CI, on pourrait tout aussi bien affirmer qu'il s'agit là de verbes classificatoires : en effet, /*boire X*/ a pour effet de "classifier" son objet comme liquide, tandis que /*manger X*/ le représente comme plutôt solide, /*croquer X*/ comme dur et cassable, /*lécher X*/ suggère que la surface de X est recouverte, par exemple, d'un liquide, etc. Aussi pourra-t-on parler, à la limite, d'une catégorisation opérée sur l'objet X, et décrire ces verbes, pourquoi pas,

étaient de quantifiabiliser les noms, dans des langues où ils fonctionnent presque tous comme denses.

comme des classificateurs. Et cependant, tout le monde s'accordera à voir dans cette classification une simple conséquence du sémantisme propre de ces verbes ; si ceux-ci opèrent vraiment une catégorisation, c'est avant tout dans la mesure où ils permettent de ranger dans des tiroirs différents les diverses formes d'actions de type 'ingestion'. Autrement dit, même si ces verbes semblent capables, par "ricochet" en quelque sorte, de classifier leur objet, il est clair que la véritable catégorisation qui les caractérise porte sur le signifié même de ces verbes, i.e. la désignation d'actions. Dans le discours, *l'effet classifiant* que tel mot peut avoir sur les autres est toujours secondaire par rapport à la catégorisation primaire que constitue ce mot lui-même, et qui n'est autre que son *mode de signification* interne. C'est de cette façon, selon nous, que fonctionnent les CI dans les langues, et en cela, rien ne les distingue des autres marques linguistiques.

De même, Lang parle de "verbes classificatoires" en engá⁶, sous prétexte que la tournure */N se trouve (à tel endroit)/* se traduira de sept façons différentes dans cette langue, selon la nature et la forme du sujet N : aux verbes "être debout", "allongé", "assis", "suspendu"... , correspondraient des classes d'objets respectivement verticaux, horizontaux, etc. Or, selon nous, il est tout à fait abusif de parler ici de classification des noms (N), d'autant plus que celle-ci ne s'est même pas rigidifiée, grammaticalisée. S'il est vrai, comme le dit Lang lui-même, que le classificateur peut changer selon la situation :

- (7) *itá dúpa kate-ngé*
 arbre les ê-debout-HABIT
 il y a des arbres (sur pied)
- (7) *itá poká-pae sí-ngé*
 arbre couper-STATIF ê-allongé-HABIT
 il y a des arbres (abattus)

alors il n'y a aucun sens à parler de classes nominales ; ceci serait justifié uniquement si le mot "arbre" était toujours accompagné du même verbe "être debout", quelle que soit sa position réelle. En fait, il est clair qu'on n'a ici – sous réserve de données supplémentaires – rien d'autre qu'un cas banal de traduction multiple : de même que le français */bois/* se traduira de plusieurs façons en castillan (*/madera/* pour le bois travaillé, */leña/* pour le bois de chauffe, */bosque/* pour le groupe d'arbres, etc.), de même l'engá distinguera sept façons différentes de "se trouver (qq part)", non pas en fonction du nom N, mais en fonction de la situation particulière, et de la position réelle du sujet au moment considéré.

Autrement dit, la soi-disant classification des noms dont parle Lang pour l'engá est un épiphénomène, qu'on peut appeler *effet classifiant* – le même effet selon lequel */boire/* classifiait son patient comme liquide, ou son agent comme capable-de-boire (donc agentif, prototypiquement animé, etc.) ; mais en français comme en engá, cette forme particulière de "classification" est secondaire par rapport au fonctionnement de ces mots comme verbes à part entière. En fait, la

⁶ Cf. Lang (1975), cité par Foley (1986:90) ; l'engá est une langue papoue, parlée en Papouasie Nouvelle-Guinée.

seule véritable catégorisation qui soit *directement* opérée par les verbes *enga* en question, correspond au *mode de signification* de ces verbes : comme tout signe linguistique, leur fonctionnement sémantique consiste à réduire l'infini du dicible (ici, les mille et une manières de "se trouver qq part") à un nombre réduit de catégories – sept pour l'*enga*, une seule pour le français. Mais cette forme de catégorisation ne justifie pas qu'on parle de classificateur : car outre qu'elle ne porte pas sur le nom N, mais sur le verbe lui-même, elle existe autant en *enga* qu'en français, et, à vrai dire, elle caractérise le fonctionnement normal du langage – puisque toute marque linguistique est la trace d'une catégorisation, réduisant l'infini du monde à un nombre fini de représentations.

4. LA "FONCTION DE CLASSIFICATION" N'EXISTE PAS

On peut désormais appliquer le même double raisonnement aux morphèmes Cl. D'une part, dans des énoncés comme (5') ou (6), la classification que le Cl est censé opérer sur le nom N qu'il accompagne, est une illusion d'optique, un *effet de classification*, conséquence normale de la co-occurrence entre N et Cl dans un même syntagme. D'autre part, la véritable catégorisation opérée par Cl concerne non pas le nom N, mais l'opération particulière que code le Cl lui-même : pour les Cl possessifs, on l'a dit, il s'agit de catégoriser non pas les objets possédés, mais les types de relations possessives ; quant aux Cl numéraux, ils se répartissent les différents modes de quantifiabilisation des objets du monde.

De fait, c'est là la première question à laquelle doit répondre toute étude sur des morphèmes classificateurs dans une langue donnée : avant de présenter un éventuel *effet classifiant* sur les autres éléments de l'énoncé, tout paradigme de marques commence d'abord par opérer directement une catégorisation sur son propre *locus*, i.e. l'opération qu'elle code. Pour reprendre l'exemple des "verbes classificatoires" de *enga*, l'effet de classification sur les noms sujets n'est qu'une conséquence indirecte de la véritable catégorisation en jeu, à savoir celle des positions corporelles, codées par le sémantisme du verbe lui-même.

Un corollaire de cette conclusion consiste à dire que tout paradigme de Cl, indépendamment de l'effet classifiant qu'il peut avoir sur les noms qu'il accompagne, doit nécessairement avoir une fonction propre, indépendante de cet effet classifiant. En d'autres termes, il est exclu d'imaginer, dans n'importe quelle langue, des morphèmes dont l'unique fonction serait de classer d'autres mots : cette situation cache toujours une opération syntaxique propre au Cl – opération que l'on aura éventuellement négligée au premier abord. Par exemple, Colette Craig-Grinevald parle des "classificateurs de noms" du jacaltec⁷, du type :

(8)	<i>no7</i>	<i>chēh</i>	/	<i>ch'en</i>	<i>óme</i>	<i>tu7</i>
	Cl[animal]	cheval	/	Cl[pierre]	boucle-d'oreille	Dém
	"le cheval"		/	"ces boucles d'oreille"		

⁷ Cf. Craig (1986) ; le jacaltec est une langue maya parlée au Guatemala.

Elle les présente d'abord comme s'ils consistaient à "regrouper des noms d'objets en classes sémantiques", ce qui est d'ailleurs vrai *de facto*, sans pour autant justifier leur existence. Mais par la suite, elle montre que ces CI ont également une fonction syntaxique, celle de marquer en référentialité le nom qu'ils accompagnent. Ces CI auraient donc fonctionnellement la même valeur qu'un article nominal, comme le motlav /*na-*/ commun à tous les noms ; simplement, au lieu de ramener tous les cas de référentialité à un seul – comme le fait le /*na-*/ du motlav –, le jacaltec code cette valeur de 24 façons différentes, essentiellement en fonction de la matière de l'objet concerné.

Parallèlement, c'est mal s'exprimer que d'affirmer, comme le fait Dixon (1968: 112), que les marques de classes des langues africaines 'cumulent' ("conflated") l'indication de la classe et du nombre (sg/pl) pour le nom considéré. En réalité, il ne peut pas y avoir 'cumul' des fonctions, car les deux choses se situent sur deux plans bien distincts : linguistiquement, la "classification" n'est pas une fonction – autrement dit, la distribution des noms en classes n'est pas une fin en soi, elle n'est qu'une des manifestations possibles pour le codage des fonctions syntaxiques. Par exemple, il est inexact de dire que l'affixe de classe *ba-* des langues bantou marque "à la fois", et sur le même plan, le nombre (pluriel) et la classe (humains) : en réalité, ces morphèmes n'ont, à proprement parler, qu'une *seule* fonction linguistique, l'indication du nombre grammatical. Comme le dit Benveniste (1966:117), à propos justement de ces "classes nominales" bantou :

On peut se contenter d'en décrire l'agencement matériel, ou on peut en rechercher l'origine. (...) Seule nous intéresse ici la *fonction* d'une pareille structure. Or, on peut montrer que tous [*sic*] les systèmes variés de "classes nominales" sont *fonctionnellement* analogues aux divers modes d'expression du "nombre grammatical" dans d'autres types de langues, et que des procédés linguistiques matérialisés en forme très dissemblables sont à classer ensemble au point de vue de leur fonction.

Quant à la classification que ces marques de nombre opèrent sur les noms, elle n'est essentiellement qu'un épiphénomène, conséquence de leur multiplicité : en termes saussuriens, toute marque linguistique placée au sein d'un paradigme se voit attribuer une partie seulement de la signification, en concurrence avec les autres éléments du paradigme. Certes, dans les langues Niger-Congo, l'organisation des noms *de facto* en plusieurs classes, est indéniable, et comporte des conséquences syntaxiques importantes en termes de marques d'accord, etc. ; mais il importe de voir que cette classification n'est qu'une conséquence d'autre chose (le codage du nombre), et qu'elle n'aurait jamais pu apparaître sans cela. Aucune langue au monde ne présente de morphèmes ayant pour seule fonction de ranger les noms en classes : derrière cette pseudo-"fonction de classification" se cache toujours une véritable fonction syntaxique, différente selon les cas – quantifiabilisation (chinois, japonais...), "associabilisation" (motlav et langues d'Océanie), définitude ou référentialité (jacaltec, yidiny), nombre (classes des

langues africaines, genre⁸ des langues indo-europ.), prédicat d'existence (enga)...

5. À QUOI RECONNAÎT-ON LES CLASSIFICATEURS ?

En résumé, nous venons donc de montrer que la fonction de classification n'existe pas, et que pour tout morphème "Cl", il faut définir une fonction propre dans l'économie de l'énoncé. Dès lors, il est tentant de retourner le problème, et de se demander à quoi l'on reconnaît un paradigme de classificateurs. En effet, ceux-ci ne sont plus définis par leur fonction syntaxique, et peuvent théoriquement correspondre à n'importe lequel des opérateurs grammaticaux connus dans les langues. Que faudrait-il donc à un marquage casuel, par exemple, pour qu'il ait en outre un effet classificatoire sur les noms qu'il accompagne ? Cet effet apparaît, selon nous, à chaque fois que ledit paradigme est *formellement et sémantiquement plus diversifié que ne l'exige sa fonction syntaxique propre*.

Par exemple, si l'on prend le paradigme des adjectifs de forme dans une langue comme le français, on constate que la diversité sémantique liée à */rond/*, */carré/*, */long/*, */sphérique/*, etc., est tout à fait compatible avec les fonctions dévolues aux adjectifs qualificatifs dans cette langue, à savoir l'attribution de qualités différentielles aux noms : il serait absurde de dire que */chapeau rond/* "classifie" N (chapeau) comme rond, puisqu'en tant qu'adjectif, c'est sa fonction même de le dire ! Au contraire, pour qu'on puisse parler de classification, il faut que le sème en question (par exemple, [rond]) soit indiqué par un morphème dont ce n'est pourtant pas la fonction. Une marque de pluriel, par exemple, n'a pas besoin de ce genre de précision de forme pour avoir sa valeur de pluriel ; aussi devra-t-on parler de classification si l'on rencontre, dans une langue donnée, un paradigme développé de tels morphèmes, dont la signification propre (nombre...) se trouve combinée à des considérations de forme, de couleur, de sexe (comme dans les langues indo-européennes), considérations pourtant sans rapport avec la valeur propre de ces morphèmes : ceux-ci présentent alors les caractéristiques des classificateurs. Dans notre perspective, la classification intervient toujours "en sus", chaque fois qu'il y a **sur-spécification sémantique**, sans que celle-ci soit ni requise, ni épuisée, par la fonction du morphème.

En fait, la sur-spécification dont il est question est largement une affaire de jugement. Si l'on reprend l'exemple des verbes de l'enga, deux points de vue sont possibles : d'un côté, on peut arguer que "être debout" (comme en 7) et "être allongé" (en 7') ne sont que deux variantes d'un seul et même signifié fondamental, du genre "se trouver qq part" ou "il y a X" ; dans ce cas-là, la distinction sémantique entre les deux verbes déborde le cadre de ce qui est strictement

⁸ Comme pour les Cl, l'indication du *genre* d'un nom ne peut pas constituer une fonction syntaxique en soi, contrairement au nombre. Dans aucune langue, le genre n'est marqué pour lui-même (sauf s'il apporte un sémantisme non compris dans celui du nom). Son expression, qui en elle-même n'apporte rien au nom et ne sert pas la référence, n'a lieu que combinée – sous forme d'accord – à d'autres marques ayant une réelle fonction syntaxique (nombre, cas, anaphore, définitude, verbe...).

nécessaire pour effectuer cette signification, et il devient légitime de parler de classification. De l'autre côté, on peut aussi considérer que ces deux verbes correspondent à deux 'actions' bien distinctes, et que la fonction prédicative, en l'occurrence, est le lieu normal d'une telle distinction : dans ce cas-là, il n'y a plus de sur-spécification sémantique, et il devient aussi oiseux de parler de classification qu'il l'était pour */chapeau rond/* ci-dessus.

Par conséquent, on voit que la simple identification des phénomènes de classification reste problématique, et largement suspecte d'ethnocentrisme. Ainsi, pour affirmer que les quatre CIP du motlav sont bien des classificateurs, il faut supposer que les quatre types de relations X~Y (nourriture de, boisson de...) qui se trouvent distinguées dans cette langue ne sont que des variantes d'une seule et même relation fondamentale – de possession –, celle-là même qui est opérée en français par le morphème unique */de/* ; mais il est tout aussi légitime de considérer, comme le ferait sans doute spontanément un locuteur du motlav, qu'il s'agit là de quatre relations fondamentalement distinctes, auquel cas on ne peut pas parler de classification. On peut dresser un parallèle avec les verbes français déjà mentionnés, */boire/*, */manger/*, */croquer/*, etc. ; si l'on se place du point de vue d'une langue où toutes ces actions se traduiraient par un seul mot de type "ingérer", alors on pourra dire que ces verbes du français ont tous *exactement* la même signification ("ingérer"), mais qu'ils varient en fonction de l'objet ingéré – et l'on aura ainsi défini un phénomène de classification. En revanche, on peut aussi bien soutenir qu'il s'agit là d'actions elles-mêmes distinctes, et alors il est exclu d'y voir des classificateurs : à eux seuls, ils épuisent leurs spécifications sémantiques, sans qu'il soit nécessaire de reporter le "trop-plein" de sémantisme sur tel ou tel mot en dehors d'eux.

CONCLUSION

En somme, la question des classificateurs soulève le problème de l'universalité des catégories, déjà présent dans l'hypothèse Sapir-Whorf. Comme nous venons de le montrer, **la classification proprement dite commence là où plusieurs marques sont en concurrence pour une seule et même opération linguistique, et sont sur-spécifiées par rapport à cette opération.** Mais il reste à définir les arguments théoriques permettant de décider si l'on a une seule ou plusieurs opérations en jeu : comment savoir si */boisson-de/*, */nourriture-de/*, */propriété-de/*, renvoient à une seule relation fondamentale – éventuellement universelle : la relation génitive – ou bien si l'on doit poser autant de relations qu'il y a de marques ? De même, s'il apparaît que les prépositions du français */dans/*, */sur/*, */chez/*... remplissent toutes la même fonction primordiale (fonction de relation / circonstancialisation, etc.), alors leurs différences sémantiques "sur-spécifiées" justifieraient qu'on parle de classification à leur propos⁹ : */chez X/* classe X comme "humain", */dans/* comme "lieu doté d'un intérieur", etc.

Mais pour ce faire, il faut à chaque fois définir les limites d'éventuelles fonctions syntaxiques universelles (nombre, possession, référentialité, prédicat

⁹ C'est précisément ce que propose Lemaréchal (1997:157) à propos du français.

d'existence...), préalables à l'identification de phénomènes de classification. Une telle réflexion ne peut être menée que par l'étude typologique des langues du monde, jointe à une réflexion théorique sur les opérations primitives de l'énonciation.

Bibliographie

- Craig C., 1986, Jacaltec Noun Classifiers: A Study in Grammaticalization, *Lingua* 70, p. 241-284.
- Dixon R., 1968, Noun Classes, *Lingua* 21, p.104-125.
- Foley W., 1986, *The Papuan languages of New Guinea*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Foley W., 1997, *Anthropological linguistics : an introduction*, Sydney, Blackwell.
- François A., 1999, Mouvements et clonages de voyelles en motlav : Entre phonologie et morphologie, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XCIV, 1999, p. 437-486.
- Lakoff G., 1987, *Women, Fire and Dangerous Things: What Categories Reveal about the Mind*, Chicago, University of Chicago Press.
- Lang A., 1975, *The semantics of classificatory verbs in Enga, and other Papua New Guinea languages*, Pacific Linguistics B-39, Canberra, Australian National University.
- Lemaréchal A., 1996, Classificateurs possessifs et relationalité des noms, *SCOLIA* 8, Strasbourg, p. 71-93.
- Lemaréchal A., 1997, *Zéro(s)*, Paris, PUF, coll. Linguistique Nouvelle.
- Lemaréchal A., 1998, *Etudes de morphologie en f(x,...)*, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, Louvain: Peeters.
- Lichtenberk, F., 1985, Possessive constructions in Oceanic languages and in Proto-Oceanic, in A. Pawley & L. Carrington (eds), *Austronesian Linguistics at the 15th Pacific Science Congress*, Pacific Linguistics C-88, Canberra, Australian National University.
- Mohamadou A., 1994, *Classificateurs et représentation des propriétés lexicales en peul*, Paris, Documents de Linguistique Africaine.
- Nguyên Phú Phong, 1995, *Questions de linguistique vietnamienne : Les classificateurs et les déictiques*, Paris, EFEO.
- Paris Marie-Claude, 1981, *Problèmes de syntaxe et de sémantique en linguistique chinoise*. Paris, Institut des Hautes Etudes Chinoises, v. XX.